Segula Engineering, le 24 octobre 2025

Le Comité Social et Economique, dites-vous !

✊ CSE : un rôle essentiel et pas seulement la distribution de cartes cadeaux !

La **fonction** première du Comité Social et Économique (**CSE**) est de **surveiller** la **situation économique** et **financière** de l'entreprise, d'alerter en cas de dérive et **de défendre les intérêts des salariés, c'est à dire les vôtres !**

*Le **CSE** que vous avez élu ne doit pas **se limiter à la gestion des cartes cadeaux ou** des chèques vacances !*

⚠️ Un accord qui limite volontairement le contrôle du CSE

En 2023, un **accord de mise en place du CSE** a été **signé** par toutes les organisations syndicales **sauf la CFE-CGC**. Cet accord **réduit** délibérément **la périodicité des consultations annuelles**, **limitant** ainsi la capacité du **CSE** à jouer pleinement **son rôle d'alerte**.

⇨ Un **non-sens total**, surtout **au regard** de la **situation actuelle !**
L'employeur, en restreignant ces consultations, savait-il qu'**une expertise économique aurait révélé** le « *précipice financier* » vers **lequel l'entreprise se dirigeait** ?

🔔 Des alertes ignorées depuis 2022

Votre collègue, Monsieur Mohamed KADDOUR, élu et **délégué syndical CFE-CGC**, avait pourtant **alerté à plusieurs reprises** de la situation économique dès 2022 et aussi en 2023, sur **l'endettement croissant**. Il a **demandé de nombreuses fois, au CSE de déclencher une procédure d'alerte économique**, notamment les **11 septembre** et **7 octobre 2025**.

Ces appels et ces **points demandés à l'ordre du jour** sont **restés sans suite ! Pourtant, l'ordre du jour est établi** conjointement entre la Présidente et le **secrétaire du CSE SE**, qui se trouve être également un **délégué syndical CFDT** !!!

🗳️ Une représentativité déséquilibrée

En février 2024, les **salariés** ont **donné les pleins pouvoirs à la CFDT**, qui détient plus de 66 % de représentativité pour signer seuls des accords (50% suffisent). Les accords avantageux sont attendus !! Vous leur avez accordé une majorité au CSE (13 des 22 élus sont CFDT) … mais **aucune action** n'a été entreprise malgré **les signaux inquiétants** (Voir ci-après).

📉 Un manque total de transparence sur les comptes

Le **CSE aurait dû** voter **une expertise** comptable **dès le 8 novembre 2024**, parce que les comptes 2023 n'avaient pas été communiqués.

Le **commissaire aux comptes** n'a **pas certifié** les comptes en **mai 2025**, comme il aurait dû le faire.

Aucune réaction de la CFDT, majoritaire au sein du CSE, **aucune réaction judiciaire du CSE**.

Aucun point à l'ordre du jour n'a abordé ces **sujets essentiels**.

Le **secrétaire du CSE** avait pourtant le **pouvoir de convoquer** le **commissaire aux comptes** une fois par an… Cela n'a **jamais été fait**.

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC SE : Seddik BAHMED s.bahmed.irp@gmail.com 06.29.58.67.12
https://segula-engineering.fieci-cfecgc.org/ Mohamed KADDOUR m.kaddour.irp@gmail.com 06.98.95.22.63

Segula Engineering, le 24 octobre 2025

🤝 Négociations GEPP : une mascarade !!!

Alors que la **situation économique est critique**, l'employeur a convié la CFE-CGC et la CFDT à négocier un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). Elle permettrait d'identifier les métiers en déclin et ceux d'avenir afin de préparer d'éventuelles reconversions volontaires par des formations déployées par l'employeur.

Constatant que les **orientations stratégiques ne respectaient pas les critères légaux** — notamment l'absence de mention des délocalisations vers la Tunisie et le Maroc —, en attendant d'obtenir les informations demandées, **la CFE-CGC a refusé d'apporter sa caution à cette mascarade**.

💰 Une entreprise sous contrôle extérieur

En mai 2025, les **créanciers** de SEGULA ont d**ésigné AR Conseil** pour orienter le groupe et indirectement l'entreprise *("modification survenue sur l'administration"*). Le CSE n'a même pas été informé. Le sait-il aujourd'hui ? Probablement en nous lisant, tout comme vous.

Le 3 septembre 2025, un changement de direction a été annoncé : M. Cyril ROGER, ancien dirigeant, reprend les commandes. **Mais qu'en est-il des intérêts des salariés ?**

⇨ **La situation est extrêmement préoccupante**

📊 Autres signaux inquiétants

Le registre du commerce indique ce qui suit :

- **Privilèges** en cours : **11 273 294 €** (droits de créanciers sur l'entreprise), lié à l'**URSAFF ?**
- Inscriptions de privilège récentes.
- **Procédures judiciaires en cours** (requêtes et ordonnances) probablement de la part soit des actionnaires pour échapper aux créanciers, soit de ces derniers pour recouvrir les créances.
- **Retards financiers importants** affectant la note de **solvabilité**.

📰 Quand un journal alerte avant le CSE : chercher l'erreur !!!

C'est l'article du journal La Lettre intitulé « ***Segula Technologies au bord du précipice financier*** » qui a **révélé** au grand jour la **gravité de la situation au CSE !**

Le comble : un **média externe** est mieux **informé** que le **CSE**, censé être le premier rempart face aux difficultés économiques ! Il est peu probable qu'il ait été informé par la CFDT ! **La complaisance** envers l'employeur **n'aide pas collectivement** nos collègues.

! Des exigences immédiates ?

1. Des précisions claires et factuelles sur la stratégie et la santé économique du Groupe.
2. Une rencontre directe avec le nouveau Président, M. Cyril ROGER.

➔ **Organiser une réunion CSE dans une salle étroite ne possédant qu'une petite fenêtre nous laisse perplexe pour autant d'élus !!! Comment la direction peut-elle prendre le CSE au sérieux ?**

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC SE : https://segula-engineering.fieci-cfecgc.org/
Seddik BAHMED s.bahmed.irp@gmail.com 06.29.58.67.12
Mohamed KADDOUR m.kaddour.irp@gmail.com 06.98.95.22.63

Segula Engineering, le 24 octobre 2025

⚖️ Les délégués syndicaux CFE-CGC seraient-ils dérangeants ?

Mi-avril 2025, nous avons été **désignés comme nouveaux délégués syndicaux de l'entreprise.** Face à cette désignation, Segula **Engineering a immédiatement réagi en saisissant le Tribunal Judiciaire** pour **contester nos désignations** et ce, pour des prétextes fallacieux. Le prononcé est attendu pour le 20 novembre 2025. Leur démarche judiciaire visait probablement, de par **nos actions passées ou celles entreprises en faveur de nos collègues,** auprès de divers **Conseils Prudhommaux** qui ont toutes été gagnées, **à enrayer celles à venir** !!!

Nos visites au siège social, notamment **à la direction des finances** (la dernière datant du 18 septembre 2025), ont conduit à ce qui peut **s'apparenter à des entraves** lors de nos déplacements : on nous a demandé de rendre immédiatement nos badges, officiellement pour "*des raisons de sécurité*" et nous avons eu droit à "*un chaperon"* intermittent. **Les intimidations n'ont eu aucune prise !**

La réalité est qu'ils ne **voulaient pas que nous soyons informés du contenu du contrôle URSSAF** qui avait eu lieu deux semaines auparavant.

🚪 Un climat social hostile, toxique et alarmant

Pendant ce temps, de nombreux **collègues en intermission souffrent** : d'isolement, de précarité, de mal-être ou sont en arrêt de travail pour maladie.

Nous les accompagnons fortement, en alertant notamment l'inspection du travail sur leur situation. **La situation devient intenable** mentalement et psychologiquement pour nos collègues.

Les licenciements et les fins de périodes d'essai sont trop réguliers et deviennent monnaie courante !!!

🗣️ Les salariés nous disent

Ceux que nous défendons nous disent qu'"***Il faudrait que les autres collègues sachent ce que vous faites pour nous***."

Malheureusement, **nos tracts** ont été régulièrement "***censurés***" par l'employeur. Bien entendu pour **des raisons de sécurité informatique ! Contrairement à certains "flash infos" complaisants, faussement virulent**, qui eux sont diffusés allègrement…

✋ Il est temps d'agir

Face à l'absence de démenti de la direction sur **la situation de l'entreprise**, de la poursuite des **délocalisations** de certains postes et des appels d'offre **en faveur des filiales étrangères**, du mépris envers les salariés en intermission et de **l'inaction du CSE**, il est temps de réagir, de s'informer, et de nous rejoindre.

Demain, ce sera peut-être votre tour, et vous aurez **besoin de nous**.

Contactez-nous, **adhérez à notre collectif.**

Nous nous **engageons à vous aider** et à garantir votre **anonymat**. Aidez-nous à vous aider !

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC SE :
https://segula-engineering.fieci-cfecgc.org/
Seddik BAHMED s.bahmed.irp@gmail.com 06.29.58.67.12
Mohamed KADDOUR m.kaddour.irp@gmail.com 06.98.95.22.63